

Moi, Julie, 63 ans 42 ans de cotisations 1180 € de retraite



J'ai travaillé toute ma vie à l'usine, avec une évolution de carrière ni meilleure ni pire que bien des collègues de travail.

Ma retraite, je l'imaginai comme une nouvelle vie, permettant de réaliser les projets laissés en attente pour des raisons professionnelles ou familiales.

Mais aujourd'hui, je touche chaque mois 787,34 € de retraite sécurité sociale et 393,02 € de complémentaire ARRCO, ce qui me fait au total 1180,36 € par mois. A peine de quoi joindre les 2 bouts.

Officiellement, ce n'est pas la misère : en France, le seuil de pauvreté est fixé à 987 € par mois.

Mais dans une étude récente, le très officiel Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale a estimé que pour vivre de façon décente, il fallait 1569 € pour un ou une retraitée seule, et 2187 € pour un couple. Avec moins que ça, c'est une vie avec beaucoup de privations.

Depuis bientôt 3 ans, nos retraites sont bloquées, sans aucune revalorisation. Avec l'augmentation du loyer, des impôts locaux, de la cotisation mutuelle... chaque mois est plus difficile que le précédent.

Mon fils Mickael dit que je ne devrais pas me plaindre, que, de retraite, lui, il n'en aura pas.

C'est une bêtise. On ne peut pas travailler jusqu'au jour de sa mort. Et quand on est âgé, les patrons ne veulent plus de nous. Alors, la retraite, il l'aura aussi. La question, c'est : à quel âge, et avec quel montant ? Pour vivre ou pour survivre ? C'est maintenant qu'il devrait s'en préoccuper.

Je lui dis qu'en se résignant à un petit salaire, il se condamne à une retraite de misère. Qu'en acceptant des primes d'intéressement à la place de l'augmentation de son salaire de base, il se tire une balle dans le pied, car sa prime, qui fait du bien sur le coup, ne rentre ni dans les cotisations, ni dans le calcul de sa future retraite !

Depuis février, les patrons et les syndicats ont engagé des discussions sur les retraites complémentaires.

- J'ai lu que M. Gattaz, du MEDEF a proposé de poursuivre le gel des retraites pendant encore 3 ans ! Trois ans sans rien ! Si c'est le cas, il ne faudra pas s'étonner si les commerçants ferment leurs portes, faute de clients.
- M. Gattaz veut aussi imposer une pension minorée par une décote pour ceux qui, à l'avenir prendront leur retraite avant 67 ans ! On a cotisé pour avoir des points, mais ces points ne vaudraient presque rien avant 67 ans. Qui peut travailler jusqu'à 67 ans ? Combien seront morts avant ?
- Cerise sur le gâteau : Les couples de retraités auraient le choix entre la baisse immédiate de leur retraite personnelle, ou la baisse de la pension de réversion versée au conjoint en cas de décès. M. Gattaz n'est pas pour la paix des ménages !

On ne peut pas continuer comme ça, de recul en recul.

Quand on a travaillé toute sa vie, il n'est pas normal de compter chaque sou et de se priver sur tout.

On voit tous les jours à la télé, le scandale des grandes sociétés qui placent leur argent dans les paradis fiscaux, les dividendes versés par milliards aux principaux actionnaires du CAC 40, et ce sont les mêmes, que nous avons enrichi par une vie de travail, qui nous disent qu'il n'y a pas d'argent pour nos retraites.



Jeudi 9 avril, il y aura une manifestation des salariés et des retraités, avec les syndicats, contre cette austérité et ces politiques injustes.

Pour la revalorisation des salaires et des retraites, pour que les retraites soient payées en début de mois, pour qu'il y ait un financement de la dépendance et que cela ne reste pas à la charge des familles.

Je ne suis pas syndiquée, mais je vais y aller.
Mon fils Mickael m'a dit qu'il viendrait aussi : Je crois qu'il a compris ce que je lui ai dit.

Et vous ?

Pour prendre contact

Retraités CGT
3 rue de Pontarlier
25600 Sochaux

03 81 94 25 90

cgtpsa.sochaux@laposte.net

